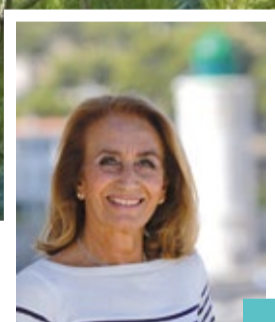


LE CASSIDEN

Juillet et Août 2012



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Cassis offre par sa situation naturelle extraordinaire les ingrédients justement dosés pour passer de formidables vacances !

D'ailleurs, de nombreux Cassidens décident de rester dans leur village pendant la saison estivale.

C'est pour vous et toutes les familles qui passez l'été à Cassis que nous avons concocté un programme culturel, festif et sportif des plus riches !

Côté animation, nous renouvelons les concerts gratuits des Nuits Vagabondes sur le Môle Vieux qui chaque année mettent le port en effervescence, les comptoirs du

jazz les dimanches soirs sur le toit de l'Oustau Calendal, les belles fêtes votives, les feux d'artifice en musique et les bals du 14 juillet et du 15 août, le « quai des Artistes » quai Calendal, le marché artisanal nocturne, place Baragnon. Cette année nous mettons aussi à l'honneur de très belles photographies de Cassis à la MEVA dans une exposition totalement insolite : « Cassis Secrète » et les Métiers de la mer s'exposeront au Musée municipal. La saison se terminera avec un très beau festival d'art contemporain à l'Oustau Calendal : « Les Scènes Argentiques », sans oublier la désormais célèbre manifestation des Vendanges Etoilées.

Côté sport et loisirs, de nombreuses activités sont à la disposition des enfants mais aussi des adultes : éveil sportif sur la plage, voile, accrobranche, sentier sous marin, bureau des guides, sans oublier la piscine communautaire... Pour que Cassis soit une capitale du Sport Nature !

Il fera bon vivre cet été à Cassis !

Mon équipe et moi-même, en collaboration avec les services de la ville et de la Communauté urbaine MPM, mettons tout en oeuvre pour que notre village et ses plages soient propres et protégés. Nous comptons sur votre participation active pour la protection de notre environnement. Nous devons nous montrer vigilants face aux pollutions, maritimes comme terrestres et aux feux de forêts, et respecter la réglementation en vigueur. Il en va de notre sécurité, de notre santé comme de la protection de notre site.

Enfin, j'insiste encore sur le civisme et le respect d'autrui. Nous avons rénové notre centre ancien, nous avons un village magnifique, à la hauteur de nos attentes. Nous serons particulièrement vigilants quant à sa propreté et notamment les déjections canines, et le stationnement y est strictement interdit, y compris pour les 2 roues. Pour le bien de tous !

Je compte sur votre participation pour nous accompagner dans tous nos défis, tout au long de l'été !

Je vous souhaite un très bel été à Cassis et de merveilleuses vacances !

Danielle MILON

Maire de Cassis
Vice-Présidente de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole



PALMIERS : LUTTER CONTRE LES NUISIBLES

Deux insectes menacent les palmiers

Deux insectes menacent la pérennité des palmiers dans la région : Le papillon géant Paysandisia archon (12 cm !) et le charançon rouge Rhynchophorus ferrugineus, long de 2 à 4 cm, sont à l'origine du dépérissement et de la mort de nombreux palmiers sur notre région, notamment des Phénix, Chamærops et Trachycarpus. Pour l'instant Cassis est encore épargnée par le charançon rouge (pas d'atteinte observée et pas de capture sur les trois pièges à phéromones posés sur le territoire communal) mais nous déplorons de nombreuses atteintes du papillon palmivore. Il est donc primordial d'éradiquer chaque foyer d'infection. Soyez vigilants !

Les signes d'infestation

Pour le papillon géant, vous devez être alertés notamment par la présence de trous et de sciure brun foncé dans les stipes et de bruits dans les troncs (dus au grignotage). La présence du charançon se traduit par des suintements liquides bruns et visqueux (sur dattier) ou par des monticules de sciure et la présence de galeries à la base des palmes. Certaines palmes vertes peuvent être cassées ou présenter des encoches. Les cocons s'observent à la périphérie du tronc (stipe) et à la base des palmes.

Le bourgeon terminal du palmier peut être attaqué ce qui provoque l'affaissement et le dessèchement brusque des palmes. Le tout aboutit à une mort rapide du sujet.

La lutte et les obligations

La déclaration du papillon palmivore n'est pas obligatoire, mais il est conseillé de traiter préventivement et curativement. Pour le charançon rouge, il est obligatoire d'en faire la déclaration aux services officiels et d'engager une lutte curative. Dans les cas les plus graves, une taille d'assainissement doit précéder le traitement.

En pratique

Toute attaque de charançon rouge doit être signalée auprès :

- de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles par courrier à FREDON Paca, Zac des découvertes - 83390 Cuers, par téléphone au 04 94 35 22 84 ou par courriel à cuers.fredonpaca@orange.fr
- du Service des Espaces verts de la Ville de Cassis au 04 42 01 66 89 qui se rendra sur place pour les formalités et vous conseiller sur les moyens de lutte.

Du nouveau chez nos commerçants

- By Poulette... ! Cassis - 26 rue de l'Arène

Depuis l'ouverture du concept store By Poulette, la rue de l'Arène s'est offerte une seconde jeunesse! La boutique nous fait rêver avec de nombreuses marques qui évoluent régulièrement et les créateurs sont «tendances» et diversifiés.

- L'imprévu - 24 rue de l'Arène

Un nouveau snack a également ouvert ses portes rue de l'Arène : L'imprévu. Commerce de restauration rapide, il propose pizzas, paninis, salades, le tout accompagné de délicieux desserts à consommer sur place, à emporter ou à se faire livrer. Tél. : 04 42 71 84 72

Inscription aux transports et à la restauration scolaires

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2012-2013, les inscriptions sont prises en mairie du 25 juin au 27 juillet, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, au guichet n° 2 du rez-de-chaussée « Vie scolaire ». Pour les nouvelles inscriptions, il suffit de prendre contact par téléphone au 04 42 01 66 67 (et également à partir du 27 août, uniquement pour les transports). Concernant le transport dont les lignes sont gérées par le Conseil général, les inscriptions se font également en mairie jusqu'au 31 juillet. Pour les inscriptions SNCF, il faut s'adresser directement à la gare. La municipalité vous rappelle que les travaux de réalisation du parking des Mimosas débiteront dans le courant du 1^{er} semestre. Leur inévitable incidence sur la circulation nous pousse à attirer votre attention sur l'intérêt d'utiliser massivement le transport scolaire pour cette année 2012-2013.

TRANSPARENCE

Chère Claire, Cher André, Cher Jocelyn,

Comme vous le savez, le Cassiden est un mensuel. Ce mensuel est intégralement réalisé en interne par la petite équipe communication de la mairie (3 personnes) pour en réduire les frais. Cette même équipe qui gère les événements, le protocole, le site internet, envoie la maquette prête à l'imprimeur environ 10 jours avant la sortie du journal, pour qu'il soit distribué en fin de mois aux Cassidens. Les textes sont donc bouclés très tôt le mois précédent sa parution. C'est la très simple raison pour laquelle nous vous demandons de nous envoyer votre article le 1^{er} de chaque mois. Nous avons donc les mêmes contraintes de temps que vous...

D'autre part vous croyez pouvoir invoquer un « manque de déontologie » quant au fait que nous commentons vos articles. Ne commentez-vous pas notre action politique dans cette revue ? Vous auriez donc « déontologiquement » le droit de critiquer nos actions et nous n'aurions pas « déontologiquement » le droit de nous défendre ? Je vous rappelle que nous vivons en démocratie !!!

Enfin en ce qui concerne le peu d'utilité de vos articles, «soit généraux, soit dépassés», je vous conseille de vous renseigner auprès des différents acteurs municipaux ou de lire tout simplement, l'actualité de Cassis.

Danielle Milon pour toute son équipe.

TRANSPORTS

FLUIDITÉ ET SÉRÉNITÉ AU PROGRAMME CET ÉTÉ !



1 - LES NAVETTES DU PARKING RELAIS DES GORGUETTES

Comme l'été dernier, afin de ne pas confondre avec la ligne régulière utilisée en priorité par les Cassidens, la navette est facilement identifiable par une livrée spécifique « coquillages » apposée sur les véhicules. Pour le plus grand confort des usagers, des ombrières sont installées tout l'été au départ du parking relais des Gorguettes, des files d'attente sont matérialisées afin de ne pas confondre les différentes lignes en service, et un agent municipal est présent pour informer les usagers et réguler les navettes.

Tarif navette : 1,5 € A/R.

Parking relais des Gorguettes : gratuit

Ligne « Gorguettes - Centre-ville »

Jusqu'au 3 septembre, 7j/7 et jours fériés

- De 9h à 20h, toutes les 10 minutes,
- De 20h à 1h du matin, toutes les 30 minutes.

Les 14 juillet, 15 août, et tous les soirs de concerts gratuits sur le port, jusqu'à 2h.

2 arrêts desservis :

Parking des Gorguettes et rond-point de la Source (Casino).

Ligne « Gorguettes - Bestouan - Presqu'île »

Jusqu'au 3 septembre, 7j/7 et jours fériés

- De 11h à 20h, toutes les 20 minutes.

4 arrêts desservis :

Parking des Gorguettes, plage du Bestouan, parking Presqu'île, Viguerie- Brémoud.

2 - LA MARCOULINE

Utilisé en priorité par les abonnés cassidains mais pas exclusivement, il s'agit d'un système uniformisé 7 jours sur 7, 364j/365, prolongé tous les soirs jusqu'à 20h et totalement dissocié des navettes estivales.

Ligne M1 «Casino - Gorguettes - Gare SNCF»

364 jours/365. Tarif : 0,8 € Aller - 1 € A/R.

- De 6h50 à 20h, toutes les 30 minutes.

Le départ des Gorguettes se fait devant le parking du Tennis Club.

Cette ligne régulière dessert la gare SNCF à chaque rotation, ainsi que 25 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs. Elle dessert également le «Val d'Ore», dans le sens aller «Gorguettes - Casino» et partage l'emplacement du Petit train, au bas de l'avenue Alphonse Daudet, pour accéder directement aux commerces de la Viguerie, de la rue Brémoud et du port.

3 - LE BUS À LA DEMANDE

Toute l'année

Ce service connaissant un succès grandissant, il a été étendu désormais du lundi au samedi.

- De 9h à 18h (au lieu de 9h à 13h initialement)

Secteurs desservis :

- EST :** Revestel, Crêtes, Janots jusqu'au Perthus et à la Gare SNCF;
- OUEST :** Port-Miou, Presqu'île, Bestouan, jusqu'à la Viguerie.

Réservation du jour pour le lendemain.

Renseignements au 08 05 05 00 29.

4 - NAVETTE TOURISTIQUE PORT MIOU - CENTRE VILLE

Jusqu'au 30 août, 7j/7 et jours fériés

- De 20h à minuit, toutes les 15 minutes

Tarif : 2 € A/R, (gratuit -7 ans). Navette 8 places. **Billets en vente dans la navette ou à la capitainerie de Port Miou. Renseignements au 07 86 27 37 66 ou 04 42 01 96 24.**

Calendrier et horaires sur le site internet de la ville : www.cassis.fr

OPINION LIBRE

Madame le Maire,

Vous nous avez octroyé un espace de 2000 caractères dans la revue municipale « le cassiden » et nous ne pouvons que vous en remercier... Mais cet espace de libre parole est, (comme certains nous l'ont fait remarquer à plusieurs reprises) souvent commenté par vos soins. Ce procédé est suffisamment récurrent pour que nous nous permettions aujourd'hui de le dénoncer.

En effet, nous sommes dans l'obligation de vous faire parvenir notre texte un mois avant la parution du cassiden. Ce qui nous conduit à écrire obligatoirement sur des sujets soit généraux soit dépassés soit... et nous empêche de commenter l'actualité du mois. Par ailleurs, le fait que vous l'ayez par anticipation ne devrait pas vous permettre, déontologiquement, de commenter sans cesse nos propos. A défaut, nous souhaiterions, nous aussi, disposer par avance de votre texte pour pouvoir le commenter abondamment.

Vos commentaires, qui entre nous soit dit, ne répondent pas toujours aux interrogations que nous soulevons, se veulent sarcastiques et ironiques. En effet, non seulement nous ne comprenons rien à la vie politique locale mais de surcroît c'est à peine si nous connaissons le village !

« Les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut ». Écrivait Frédéric Mistral.

Nos racines sont profondément cassidennes et nous aimons et connaissons ce village autant que vous.

C'est pourquoi, comme nous ne voulons pas pratiquer la politique de la page blanche, nous continuerons à vous adresser nos textes. Par cette petite mise au point nous désirons attirer l'attention des cassidennes et cassidens.

« Ensemble pour Cassis »

Jocelyn Boyer, André Jayne, Claire Maréchal.

CULTURE ET ANIMATIONS AU FIL DE L'ÉTÉ

Concerts, expositions, spectacles, cinéma, rencontres, marchés, soirées... Découvrez les animations qui vont rythmer la saison estivale culturelle à Cassis. Autant de moments incontournables pour venir se détendre entre ciel et mer... Le rendez-vous est donc pris : cet été, c'est à Cassis !

WALLFOR



Venez partager un week-end de découverte artistique, un nouveau regard sur le monde...

Vendredi 29 juin à 19h

Claire Duguet présentera une projection débat à l'Oustau Calendal autour de son documentaire « Les Africaines des Grands Lacs ». Un regard sensible et artistique sur le travail photographique de Titouan Lamazou au Congo.

Samedi 30 juin à 22h30

Cette année, la projection du diaporama géant sur la falaise du château de Cassis proposera :

- une première partie consacrée à *La grotte Cosquer*, une véritable plongée dans le temps !
- une deuxième partie présentant les *Portraits de femmes du monde* de Titouan Lamazou, dont la photographie est devenue aujourd'hui le mode d'expression privilégié avec lequel il dresse un état des lieux subjectif de ce monde.

Samedi 30 juin à partir de 21h45

Pendant cette soirée aux couleurs chaudes du sud, Fred Cousin assurera la première partie de l'animation musicale. Dès 23 heures ce sera Madalena, jeune chanteuse franco-portugaise qui vous fera partager son univers, un monde poétique et coloré pour un concert gratuit sur la plage de grande mer.

FÊTE DE LA MER : LA SAINT PIERRE

Le week-end du 30 juin et 1^{er} juillet débutera sous le signe de la convivialité avec l'apéritif des Prud'hommes à la Prud'homie de Pêche, samedi à 19 heures. Dimanche, ce sera tout d'abord la procession des prud'hommes portant la statue de Saint-Pierre, la messe en l'église Saint-Michel et la bénédiction et enfin l'hommage aux disparus en mer. Puis tout le monde se retrouvera autour de la sardinade, promenade A. Briand, animée par les groupes folkloriques et préparée par *Cassis Animation*. A 16 heures, un film sera projeté en hommage au Président de la Comex, Henri Germain Delauze. Cette journée se terminera par une course de barques à la rame dans le port organisée par l'ACBT.

LE CINÉMA D'ÉTÉ

Les mercredis, vendredis et samedis soirs, la salle de spectacle du Centre culturel devient salle de projection dans laquelle un film différent vous sera proposé chaque soir.

Du 18 juillet au 25 août, à 21 h (programme sur les panneaux d'affichages municipaux et sur le site de la ville). Tarif : 6 €. Rens. 04 42 01 77 73.

LE QUAI DES ARTISTES



Pour donner toute sa place à la création, le « quai des Artistes » réunit des artistes

locaux ou régionaux. Vous rencontrerez peintres, portraitistes, photographes, graveurs sur galets, sur le quai Calendal, lieu de détente et de passage propice aux flâneries des fins de soirée.

Du 2 juillet au 31 août, de 18h30 à minuit.

LE MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

Tous les soirs sur la place Baragnon à la fraîcheur des platanes, les artisans exposent bijoux, vêtements, décoration, idées cadeaux... Une large palette de savoir-faire artisanaux pour dénicher les coups de cœur de l'été. Du 29 juin au 31 août, de 18h à minuit.

UNE SOIRÉE EN PROVENCE AUTOUR DE L'ANCHOÏADE

Débutez la soirée du 27 juillet dès 18 h place Baragnon, dans une ambiance de folklore provençal en partageant une anchoïade. Puis assistez à un concert lyrique gratuit donné par l'Association *Artcanto* et placé sous la direction artistique et musicale de Jean-François Ercolani, baryton soliste international. Rens : *Cassis animation* au 06 85 25 04 37.

LES COMPTOIRS DU JAZZ



Ambiance « cosy » et cadre à couper le souffle... **Les Comptoirs du Jazz** vous accueillent les dimanches du 15 juillet au 19 août, dès 19h30 sur la terrasse entre ciel et mer de l'Oustau Calendal.

Venez déguster une assiette gourmande autour d'un verre de vin de Cassis sur des accords jazzy pour une soirée d'exception ...

- **le 15 juillet : Soirée Brésilienne**
Embarquez pour un voyage musical sur les plages de Rio avec l'émotion transmise par la voix magique et envoûtante d'Angélique Chamboneau qui vous fera pénétrer dans l'univers intimiste des plus grands compositeurs brésiliens.

- **le 22 juillet : Scat, Saxo Et Swing**
Avec D. Huck, P. Martel au piano, JM Pallavicini à la basse et C. Malet à la batterie.

- **le 29 juillet : Jazz Vocal Masculin**
Avec Jean Philippe Trotoba au chant, Philippe Pez au piano, Christian Scoma à la basse et Claude Malet à la batterie.

- **le 5 août : Gérard Murphy Quintet**
G. Murphy sax ténor, Guy Mornand à la guitare, Alain Fougeret au Piano, JM Pallavicini à la basse et Claude Malet à la batterie.

- **le 12 août : Garden Swing Octet**
Ce mini Big Band interprète les standards immortalisés par les grandes formations de l'époque swing avec le chanteur Fred Mendelson.

- **le 19 août : JO Mouillé Quintet**
JO Mouillé sax ténor, G. Mornand à la guitare, P. Levan au piano et C. Malet à la batterie. Rens : 0892 259 892.

NUITS VAGABONDES

Cette année, la programmation des Nuits Vagabondes laisse sa place au ROCK & ROLL avec des hommages à *Supertramp*, aux *Rolling Stones* et des reprises « pop-rock ». Ces 3 concerts gratuits en plein air seront à coup sûr des rendez-vous immanquables de l'été.

Samedi 21 juillet, 21h30 sur le Môle vieux «The Spirit of Supertramp» by *Logicaltramp Supertramp*, un des groupes mythiques des années 70 ! *Breakfast in America*, *The Logical Song*, *Goodbye Stranger*... des incontournables de la mémoire collective qui seront revisités par *Logicaltramp*, un groupe londonien qui se produit sur les scènes internationales et a reçu les félicitations des membres de *Supertramp* pour son interprétation !

Samedi 11 août, 21h30 sur le Môle vieux « 100% Stones »

Les Rolling Stones sont considérés comme le plus grand groupe de l'histoire du rock ! Créés au début des années 60, ils ont su défier le temps et les générations. 100% Stones : Les Stones comme les Stones ? Pas tout à fait... Ouvrez les yeux et les oreilles : vous ne rêvez pas, ils sont bien là. Toutes les époques sont

passées au crible, avec un réalisme exceptionnel teinté d'une identité unique. De *Angie* à *Satisfaction*, en passant par *Miss You* ou encore *Start me Up*, ce Show est un mélange de nostalgie, d'énergie et d'émotion, et dans tous les cas un très grand moment de Rock'n'Roll !!!

Samedi 25 août, 21h30 sur le Jeu de boules Reprise « Pop-Rock » par *NIKITA AND CO.*

Un plateau musical qui regroupe les plus grands standards de la musique POP ROCK ET SOUL des années 80 à nos jours, avec : Jacques MARRON : un vibrant hommage au Maître de la soul « JAMES BROWN » ; LOLA, du vrai ROCK Anglais, plein d'énergie et de mélodie, un vrai JUKE BOX LIVE !

SCÈNES ARGENTIQUES



Le premier Festival d'Art contemporain proposé par la Ville de Cassis avec Philippe Talard, Angélique Charlery et l'association *Stimulus*.

Du 28 août au 2 septembre à l'Oustau Calendal et sur la promenade Aristide Briand, vous pourrez découvrir des expositions et spectacles chorégraphiques et musicaux.

De la musique classique vers la musique contemporaine, une programmation multi-sensorielle qui propose les expériences croisées de musiciens, danseurs, plasticiens, photographes, performers, designers, compositeurs électroniques, vidéastes... Un programme qui laisse la place à la découverte :

- **Du 28 août au 2 septembre, après-midi**
Répétition du spectacle chorégraphique et musical. Ouverte au public.

- **Vendredi 31 août à 21h30**
Spectacle chorégraphique et musical (Johann Sébastian Bach : *Suite pour orchestre n°3 Sarabande*, « Air »), promenade A. Briand.

- **Samedi 1^{er} septembre à 21h30**
Spectacle chorégraphique et musical (Igor Stravinsky : *Le Sacre du Printemps*), promenade A. Briand.

- **Dimanche 2 septembre à 21h30**
Spectacle chorégraphique et musical (Armand Amar : *Falling Angels*), promenade A. Briand.

- **Du 28 août au 2 septembre**
Expositions de photographies de Juliette Butler, de design interactif (avec le public d'Emma Hazevis et de Faustine Falaise), d'art plastique de Timothée Talard et d'Angélique Charlery mais aussi exposition sur bâches suspendues des travaux photographiques des jeunes de la *Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris*.

Les expositions et répétitions sont gratuites et ouvertes au public à l'Oustau Calendal. Prix des places de spectacle : 20€ par spectacle ; 50€ le pass donnant accès aux 3 spectacles.

- **Lundi 3 et mardi 4 septembre**
Colloque juridique « La protection des mineurs et des jeunes majeurs, entre bilan et perspectives » à l'Oustau Calendal.

NOCTURNES LITTÉRAIRES

Vendredi 6 août à partir de 19 h, vous pourrez rencontrer un large éventail d'auteurs de renom, partager le temps d'une soirée la passion du livre et vous faire dédicacer leurs ouvrages. Une façon originale de rapprocher les écrivains de leur public, avec pour toile de fond le port de Cassis.



EXPOSITION «CASSIS SECRÈTE»

Des photographies réalisées par des artistes régionaux, qui donnent l'opportunité de découvrir Cassis sous un angle inhabituel.

Venez découvrir ou redécouvrir des détails et des lieux pittoresques de

notre village. Un point de vue original qui vous est présenté du 8 juin au 28 septembre à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative (MEVA). Exposition gratuite. Entrée libre mardi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 14h30 à 17h30 et le mercredi de 9h30 à 11h30. Rens : 04 42 01 20 64.

FEUX D'ARTIFICES



Programmes pyromodiques les 14 juillet et 15 août. Dans le cadre fantastique de la baie de Cassis, avec en fond la majesté du Cap Canaille, laissez-vous emporter dans un tourbillon d'émotions aux mille couleurs.

L'intensité musicale mêlée à la magie des illuminations avec des thématiques qui vous surprendront, mais chuuut... la surprise fait aussi partie de ces moments magiques !

Pour information, ce sont les deux seuls feux d'artifice organisés et tirés par la ville de Cassis. Les autres sont organisés à l'occasion de régates ou lors de soirées privées.

ET AUSSI AU MUSÉE MUNICIPAL D'ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Exposition « Les métiers de la mer »
Jusqu'au 16 septembre, le musée vous invite à découvrir les outils, les barques ainsi que les méthodes de pêche et de cueillettes

traditionnelles en mer. L'occasion de retracer l'histoire de la pêche telle qu'on la pratiquait il n'y a pas si longtemps... Entrée libre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Rens. 04 42 01 88 66 ou musee@cassis.fr

Exposition permanente du Musée « Sur les traces du Cassis Antique »

Présentation d'objets découverts au cours de fouilles effectuées à Cassis: poteries, amphores, tégulae, bijoux, monnaies sont les marques de l'occupation antique.

Cette exposition qui rassemble désormais les pièces archéologiques emblématiques de ces époques antiques (les jas d'ancre, les différentes amphores, des tessons de poterie, etc.) est enrichie également de superbes photographies de plongée et de fouilles sous-marines sur les sites célèbres des rades marseillaises et cassidaines.



En partenariat avec le Département des Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines.

Entrée libre. Possibilité de visite guidée. Rens. 04 42 01 88 66 ou musee@cassis.fr

DES EAUX DE BAINNADE D'EXCELLENCE !

Depuis 4 ans, nous avons fait le choix d'offrir aux baigneurs une eau dont la qualité tend vers l'excellence, en réalisant sur nos plages des analyses quotidiennes.

La surveillance réglementaire de nos lieux de baignade pour prévenir tous risques pour la santé des baigneurs est assurée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé). Il s'agit de 62 analyses réalisées de juin à septembre de façon bi hebdomadaire. En plus de ces analyses réglementaires, nos plages font l'objet d'un suivi en gestion active, par la SEM (Société des Eaux de Marseille), c'est-à-dire d'un suivi quotidien de la qualité des eaux de baignade, soit près de 150 analyses de mai à septembre. Tout au long de l'année, la Surf Rider Foundation continue de faire bénévolement des analyses anse de l'Arène, lieu hautement fréquenté, été comme hiver, par les surfeurs ! A cette gestion planifiée, s'ajoute la mise en place par la commune d'un système dit de «gestion de crise», permettant à tout moment de saisir le prestataire afin de réaliser des prélèvements suite à une suspicion de pollution. Cette démarche permet d'anticiper les risques et de procéder ou non à la fermeture du site de baignade pour que les baigneurs soient assurés de toujours profiter d'une eau de baignade de bonne qualité.



Ce système dynamique a déjà permis la ré-obtention en 2009, 2010, 2011 et 2012 du Pavillon bleu et son obtention pour la deuxième année consécutive pour la calanque de Port Miou !

Poursuivant notre dynamique d'anticipation, nous nous sommes lancés l'an dernier dans une nouvelle démarche : la certification de notre système de gestion de la qualité des eaux de baignade. Cette certification est proposée conjointement par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, et de l'Aménagement du Territoire et le Ministère de la Santé et des Sports. Après deux jours d'audit, le bureau Véritas nous a remis l'attestation officielle de cette certification mardi 31 mai 2011. Un an plus tard, alors que le renouvellement de la certification a été obtenu, Cassis reste toujours la première ville des Bouches-du-Rhône à officiellement respecter les futures obligations de la Directive européenne de 2006 concernant la qualité des eaux de baignade et ce, un an avant son entrée en vigueur.

Rappel des 4 objectifs de cette certification :





- Répondre à un référentiel qui permet de valoriser nos efforts pour aboutir à une bonne qualité des eaux de baignade ;
- Garantir nos méthodes de surveillance et de gestion des eaux de baignade visant une amélioration de la qualité des eaux et une recherche constante des sources éventuelles de pollution ;
- Informer au mieux le public de la qualité des eaux de baignade, des éventuelles pollutions et sources de pollution et des mesures prises par la commune ;
- Entrer dans un système d'amélioration continue qui fait participer l'ensemble des acteurs du système, y compris le public.

D'autre part, depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre, la Ville a engagé l'association Cap Marseille pour entreprendre le nettoyage des roches de la Presqu'île à l'anse

de l'Arène (Association qui accompagne vers l'emploi en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté). Une dizaine de personnes sillonnent nos côtes, sensibilisent, nettoient et distribuent des cendriers de plage. Nouveauté 2012 : la promenade des Lombards, de la plage de la grande Mer jusqu'au carton, est incluse.

Enfin, du 1^{er} juillet au 31 août, la Ville de Cassis recrute des saisonniers pour effectuer des patrouilles terrestres et maritimes. Objectif : sensibiliser et renforcer la prévention des causes de pollution. Dans le cadre de la mise en place du Parc National des Calanques, les saisonniers vous fourniront le guide de bonne conduite du parc. Cet été, comme l'an dernier, la municipalité a décidé de renforcer la surveillance des plages en élargissant les amplitudes horaires des maîtres-nageurs sauveteurs, qui accomplissent chaque année un travail remarquable, et assurent une surveillance de 9h à 19h, du lundi au dimanche, et jusqu'au 15 septembre.

Concernant la baignade, observer les drapeaux :

-  baignade autorisée et surveillée
-  baignade dangereuse mais surveillée
-  baignade interdite et non surveillée
-  baignade interdite, risque de pollution

DERNIÈRE MINUTE !

Petit rappel à toutes et à tous :

En ces mois d'été nous vous remercions d'être particulièrement raisonnable. L'eau est un bien précieux et rare, ne la gaspillons pas ! Pour les nouveaux arrivants à Cassis, privilégiez les plantes méditerranéennes au gazon et aux palmiers qui nécessitent une grande consommation d'eau.

■ ET ENCORE PLUS DE SÉCURITÉ !

Depuis 3 ans, nous avons totalement réorganisé le service de la Police municipale. Ce service est composé de 19 policiers municipaux, 1 garde champêtre, 11 ASVP, 3 mamie's schools (qui font traverser les enfants à la sortie des écoles).

De nombreuses mesures ont été mises en place pendant la saison estivale :

Le renforcement de la police de proximité

Nous renforçons la police de proximité avec un meilleur contrôle de la réglementation de la circulation et de stationnement par le recrutement de 6 agents vacataires du 15 avril à fin octobre.

Ils sont postés sur les secteurs sensibles de la ville :

- des Carriers (pour les cars de tourisme),
- de La Viguerie (pour la surveillance à proximité des commerces),
- rue de l'Arène (pour la gestion de la circulation et le stationnement sur les arrêts «minute»).

Le renforcement de l'accueil des estivants

9 agents viennent compléter l'effectif du service pour l'organisation des filtrages au centre ville et à la Presqu'île. Ils assurent également la sécurité des touristes sur le site des Gorguettes pour le parking de délestage, ils s'associent à la gestion du stationnement et à la mise en place des marchés nocturnes.

Une collaboration accrue avec le service environnement

Cette année, avec une nouvelle embarcation, nous renforçons la coopération des deux services, ce qui permet une présence de la brigade nautique sur le littoral 7 jours/7 du 15 mai au 15 septembre. Elle est composée d'un policier municipal et d'un sauveteur breveté. Leurs missions : constater et déceler d'éventuelles pollutions et infractions sur le plan d'eau (un respect de la réglementation maritime et mouillage interdit principalement) et faire respecter les arrêtés pris, notamment concernant le nudisme. Cette équipe est en relation permanente avec les services de la Gendarmerie, de l'ONF et des Sapeurs Pompiers.

Le dispositif « tranquillité vacances »

Ce dispositif est piloté par les services de Gendarmerie. Bien évidemment nous nous y associons pour assurer des

patrouilles quotidiennes à proximité des habitations où les propriétaires ont signalé leur absence.

La lutte contre les problèmes de salubrité

Un effort particulier va être mené en matière de lutte contre les dépôts d'encombrants, notamment dans le centre ancien. Les divagations de chiens qui occasionnent des problèmes de salubrité publique vont être plus sévèrement réprimandées. Les prérogatives des policiers municipaux permettent de renforcer leur action et apportent une réponse pénale immédiate.



Zoom sur la télésurveillance

A quoi correspond cette mise en place ?

Elle correspond à la demande des administrés devant le sentiment d'insécurité qui règne sur le territoire national. Bien sûr, la commune de Cassis n'en n'est pas épargnée. Les habitations des particuliers sont de plus en plus visées par les cambrioleurs à la recherche d'objets qui se monnaient très rapidement. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons renforcé la vidéo-protection : 50 caméras tournent 24h/24, 7j/7 dans le village et ses abords.

Techniquement comment cela marche-t-il ?

L'alarme de l'habitation est reliée directement à la baie de réception des alarmes installée au service de la Police municipale. L'alarme du particulier doit être installée et munie d'un télé transmetteur selon certaines normes de compatibilité.

Au déclenchement, l'opérateur procède à la levée de doute selon la procédure mise en place et selon le cas, déclenche l'intervention de la patrouille de police qui, après reconnaissance du site, demande l'intervention des forces de sécurité de l'Etat le cas échéant. Le tout est très encadré par un protocole d'intervention.

Quid du coût de fonctionnement et de raccordement ?

L'adhésion à la télésurveillance est soumise à des frais qui s'élèvent à 40€ par mois.

Les frais de raccordement entre la police et l'abonné sont à la charge du propriétaire des lieux, le tarif varie selon l'installateur que choisit le propriétaire (libre choix).

A-t-on besoin de modifier son installation ?

Dès lors que l'alarme installée est dotée d'un télé transmetteur compatible, il n'est pas nécessaire de modifier son installation. Il faut savoir qu'il n'est pas possible d'utiliser une alarme faisant l'objet d'un contrat de télésurveillance privée qui prend en charge la location du matériel d'alarme. Le système est la propriété entière de l'abonné. Renseignements et abonnement au 04 42 01 17 17.

Zoom sur le nouveau dispositif « participation citoyenne » ou « voisins vigilants » ?

Une convention mettant en partenariat les services de la Préfecture/les habitants/la Gendarmerie et la Police municipale est désormais possible.

Elle permet de répondre à une attente de la population et a pour but de :

- rassurer les habitants,
- améliorer la réactivité des forces de l'ordre sur le terrain,
- accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Pour ce faire, nous avons découpé la commune en quartiers, ce qui va permettre la mise en place d'une solidarité de voisinage, chaque quartier sera représenté par un ou plusieurs de ses habitants.

Pour devenir voisins vigilants, contactez la Police municipale au 04 42 01 17 17.

LE CASSISIDEN

PENDANT LE MOIS DE JUILLET

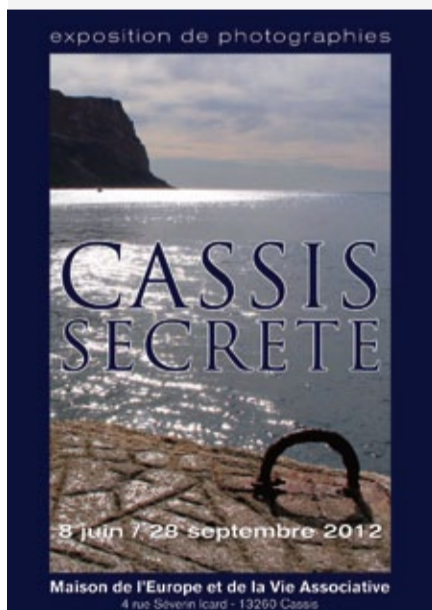
EXPOSITION «LES CIMAISES DE L'ARIANE»
La bibliothèque propose ses murs aux artistes durant août «Ponts d'ici, ponts d'ailleurs» et septembre «Noir et blanc». Renseignements, inscriptions au 04 42 01 19 47. **Jusqu'au 31 juillet**, bibliothèque Ariane

EXPOSITION «LES MÉTIERS DE LA MER»
Outils, barques, méthodes de pêche et de cueillette en mer traditionnelles à découvrir. Entrée libre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. **Jusqu'au 16 septembre**, Musée



EXPOSITION «SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE»
Exposition permanente. Entrée libre. au Musée

EXPOSITION «CASSIS SECRÈTE»
Exposition de photographies. Tout public. Entrée libre le mardi et du jeudi au dimanche de 14h30 à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30. Rens. 04 42 01 20 64. **Jusqu'au 28 septembre**, Meva



DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

PÈLERINAGE NOTRE DAME DE SANTÉ ET DE BON VOYAGE Rens. 04 42 01 70 72.
5h, départ église Saint Michel

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE
A partir de 18h, place Baragnon
Jusqu'au 31 août Rens. 04 12 01 66 56.

FÊTES DE LA MER SAINT PIERRE

MESSE
11h, église Saint-Michel
HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER
12h, baie de Cassis
SARDINADE
Organisée par Cassis Animation et la Ville de Cassis. Participation 5€ par pers.
13h, esplanade Aristide Briand
HOMMAGE À HENRI GERMAIN DELAUZE
16h, Oustau Calendal
COURSE DE BARQUES organisée par l'ACBT
A partir de 17h, port de Cassis



LUNDI 2 JUILLET

QUAI DES ARTISTES
Artistes locaux et régionaux, peintres...
A partir de 18h30, quai Calendal
Jusqu'au 31 août Rens. 04 42 01 66 52

MARDI 3 JUILLET

«LIVRES EN FUGUE»
Faites circuler les livres déposés sur les bancs ! Gratuit. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 31 août, jardins de l'Ariane

FÊTE DU MULTI ACCUEIL «LA RESPÉLIDO»
18h, jardin de La Respélido

MERCREDI 4 JUILLET

EXPOSITION «BOUTIS CONTEMPORAINS ET PIQÛRE DE MARSEILLE» Par Hubert Valéri. Complétée par des œuvres de K. Nakayama, D. Fave et P. Martin. Rens. 04 42 01 19 47.
Jusqu'au 28 juillet, bibliothèque Ariane

DÎNER FIN D'ANNÉE DU CENTRE CULTUREL
Visite et repas à l'Île de Bendor. Tarif : 52 €. 18h, départ de Cassis Rens. 04 42 01 77 73.

MERCREDIS 4, 11, 18 ET 25 JUILLET

EVEIL MUSICAL
Parents et enfants, installés sur le tapis magique, venez écouter Daniel de la compagnie *A Petits Sons*. En cas de pluie ou de grand vent, cette animation se tiendra à la bibliothèque. Rens. au 04 42 01 19 47.
De 11h à 11h45, jardin public

JEUDI 5 JUILLET

4ÈME FESTIVAL DES NOUVEAUX MONDES
5 jours de rencontres, conférences, films... Rens. 04 42 01 77 73.
Jusqu'au 9 juillet, Centre culturel

VENDREDI 6 JUILLET

CONSEILS AUX ASSOCIATIONS
Permanence de Cyril Bernard. Gratuit.
De 11h à 12h, Meva. Rens. 04 42 01 20 64.

CAUSERIE AUTOUR DU BOUTIS
aveé Hubert Valéri qui partagera son expérience de la technique traditionnelle du boutis et son adaptation à notre temps. Rens. 04 42 01 19 47
18h30, bibliothèque Ariane

SAMEDI 7 JUILLET

SOIRÉE DE LA PLAISANCE
Sur invitation pour les usagers du port. Feu d'artifice en dîcôte organisé par le GTC Cassis.
20h, Yacht Club de Cassis Rens. 04 42 32 91 65.

13 ET 14 JUILLET

FÊTE NATIONALE



VENDREDI 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Organisée par Cassis Animation. Flambeaux offerts par la Ville de Cassis Rens. 06 85 25 04 37.
21h, place Baragnon

SAMEDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
11h, place Baragnon
FEU D'ARTIFICE
22h30, port de Cassis
BAL PUBLIC Organisée par Cassis Animation et la Ville de Cassis.
23h, place Baragnon

DIMANCHE 15 JUILLET

SORTIE EN MER «VOILE PÉDAGOGIQUE»
par *Les Intrépides*. Rens. 06 14 63 62 23.
De 9h à 17h, rade de Cassis

EXPOSITION «PLACE AUX PEINTRES»
Par l'association *l'Art et la Manière*.
de 9h à 19h, quai St Pierre Rens. 04 42 01 80 04.

DIMANCHES 15, 22 ET 29 JUILLET

COMPTOIRS DU JAZZ

15 juillet, SOIRÉE BRÉSILIENNE
22 juillet, SCAT, SAXO ET SWING
29 juillet, JAZZ VOCAL MASCULIN
Entrée libre aux concerts.
Rens. à l'Office de Tourisme au 0892 259 892.
19h30, Toit terrasse de l'Oustau Calendal

MERCREDI 18 JUILLET

CINÉMA D'ÉTÉ
Tous les mercredis, vendredis et samedis.
Tarif : 6 €. Rens. 04 42 01 77 73.
Jusqu'au 25 août à 21h, Centre culturel

JEUDI 19 JUILLET

DON DU SANG par l'EFS
de 14h à 18h30, Oustau Calendal

SAMEDI 21 JUILLET

NUITS VAGABONDES
CONCERT «THE SPIRIT OF SUPERTRAMP»
21h30, Môle vieux Gratuit

DIMANCHE 22 JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURES
Par la Société des Peintres Cassidains
de 9h à 19h, jardin Public Rens. 04 42 01 87 49

VENDREDI 27 JUILLET

UNE SOIRÉE EN PROVENCE
AUTOUR DE L'ANCHOÏADE Tarif 4€
Dégustation suivie d'un concert lyrique par l'association *Artcanto* sous la direction de J.F. Ercolani, baryton soliste international. Par Cassis Animation et la Ville de Cassis.
18h, place Baragnon

SAMEDI 28 JUILLET

TOURNOI DE JOUTES
17h30, port de Cassis Rens. 06 86 87 21 40

SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL
Opéra en 3 actes : «Turandot» de Puccini. Départ du car à 19h depuis l'arrêt de la Gendarmerie, Cassis Flor et Carnoux. Rens. et inscriptions au 04 42 01 77 73.

ET AUSSI DU SPORT ET DES LOISIRS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

STAGES MULTISPORTS POUR LES 7-13 ANS
Du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 14h à 17h
▪ Kayak, voile, sports collectifs, activités aquatiques...
Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

STAGES SPORT VACANCES INTERCOMMUNAUX POUR LES 5-16 ANS
Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h
▪ voile, tennis, futsal, tir à l'arc, kayak, équitation...
Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

LE CENTRE AÉRIÉ A PARTIR DE 3 ANS (SCOLARISÉS)
Du lundi au vendredi, du 9 juillet au 24 août Rens. 04 42 01 31 33.

STAGES DE VOILE DÈS 7 ANS
Du 9 juillet au 17 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30
▪ Optimist, newcat 12, newcat 16.
Rens. au 04 42 01 16 65.

L'ESPACE JEUNES POUR LES 12-17 ANS
Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 17h à 21h
▪ jeux, activités sportives encadrées.
Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

L'ÉVEIL SPORTIF POUR TOUS
Du 9 juillet au 31 août, en semaine
▪ De 8h à 9h, plage du Bestouan
▪ De 8h30 à 9h30, plage de la Grande Mer Rens. 04 42 01 87 60.

ANIMATIONS SPORTIVES PLAGE DE LA GRANDE MER POUR LES 7-17 ANS
Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi
▪ de 10h à 12h, plage de la Grande Mer Rens. 04 42 01 87 60.

LE SENTIER SOUS MARIN «OLIVIER GUYS»
Balade encadrée ou autonome pour découvrir les fonds marins sous la promenade des Lombards. Rens. 04 42 01 89 16.

LE STADE NAUTIQUE COMMUNAUTAIRE CAP PROVENCE
Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym, apprentissage de la natation, aquabiking. Rens. 04 42 71 64 43 ou www.carilis.fr

LE PARC AVENTURES A PARTIR DE 2 ANS
Balades acrobatiques dans le Parc Régis Vidal. Rens. Cassis Forest : 06 34 37 18 92.

LE BUREAU DES GUIDES
Des activités à la carte de sport nature. Rens. 06 85 55 04 47.

Grâce aux associations cassidaines d'autres activités sont proposées : peinture, tennis, aviron, kayak, plongée, padel, voile, randonnées nature... Des stages et des cours durant tout l'été !

Rens. Office de Tourisme : 0892 259 892 et Centre culturel : 04 42 01 77 73. Retrouvez les activités sur www.cassis.fr

LE CASSIDAIN

PENDANT LE MOIS D'AOÛT

EXPOSITION «LES CIMAISES DE L'ARIANE»

Thème : «Pons d'ici, pons d'ailleurs». La bibliothèque propose ses murs aux artistes. Rens. 04 42 01 19 47. Jusqu'au 31 août, bibliothèque Ariane

EXPOSITION «LES MÉTIERS DE LA MER»

Outils, barques, méthodes de pêche et de cueillette en mer traditionnelles à découvrir. Entrée libre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Jusqu'au 16 septembre, Musée



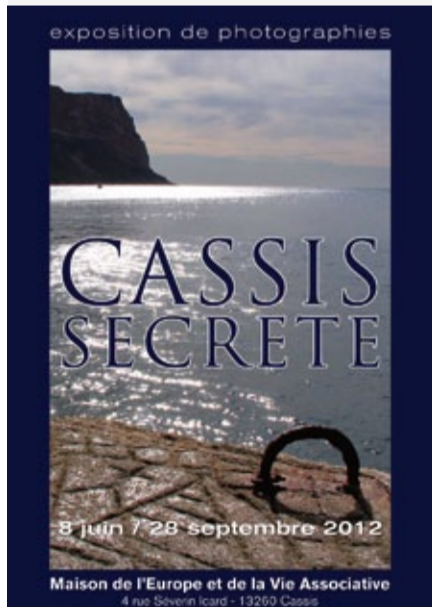
EXPOSITION

«SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE»

Exposition permanente. Entrée libre. au Musée

EXPOSITION «CASSIS SECRÈTE»

Exposition de photographies. Tout public. Entrée libre le mardi et du jeudi au dimanche de 14h30 à 17h30, le mercredi de 9h30 à 11h30. Rens. 04 42 01 20 64. Jusqu'au 28 septembre, Meva



QUAI DES ARTISTES

Artistes locaux et régionaux, peintres... A partir de 18h30, quai Calendal Jusqu'au 31 août Rens. 04 42 01 66 52.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

A partir de 18h, place Baragnon Jusqu'au 31 août Rens. 04 12 01 66 56.

CINÉMA D'ÉTÉ

Tous les mercredis, vendredis et samedis. Tarif : 6 €. Rens. 04 42 01 77 73. Jusqu'au 25 août à 21h, Centre culturel

«LIVRES EN FUGUE»

Faites circuler les livres déposés sur les bancs ! Gratuit. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Rens. 04 42 01 19 47. Jusqu'au 31 août, jardins de l'Ariane

MERCREDIS 1, 8, 22, 29 AOÛT

EVEIL MUSICAL

Parents et enfants, installés sur le tapis magique, venez écouter Daniel de la compagnie A Petits Sons. En cas de pluie ou de grand vent, cette animation se tiendra à la bibliothèque. Rens. au 04 42 01 19 47. De 11h à 11h45, jardin public

DIMANCHES 5, 12, 19 AOÛT

COMPTOIRS DU JAZZ

5 août, GÉRARD MURPHY QUINTET
12 août GARDEN SWING OCTET
19 août, JO MOUILLÉ QUINTET
Entrée libre aux concerts.
Rens. à l'Office de Tourisme au 0892 259 892.
19h30, Toit terrasse de l'Oustau Calendal

LUNDI 6 AOÛT

NOCTURNES LITTÉRAIRES

Une façon originale de rapprocher les écrivains de leur public. Une animation de qualité dynamique à la fois événementielle et culturelle. Près de quarante écrivains dédicaceront leurs ouvrages au public. Organisé par Les Nocturnes littéraires. A partir de 19h, quai Calendal

VENDREDI 10 AOÛT

CONCERT «LA MAITRISE DE FAUBOURG»

Chants Renaissance et Baroque de jeunes de 7 à 24 ans. Organisé par la Paroisse de Cassis. Rens. 04 42 01 70 72. Eglise Saint Michel

SAMEDI 11 AOÛT

NUITS VAGABONDES
CONCERT HOMMAGE À «100% STONES»
21h30, Môle vieux Gratuit

DIMANCHE 12 AOÛT

EXPOSITION «PLACE AUX PEINTRES»

Par l'association l'Art et la Manière. de 9h à 19h, quai St Pierre Rens. 04 42 01 80 04.

MERCREDI 15 AOÛT



FEU D'ARTIFICE

22h, port de Cassis

BAL PUBLIC

Organisé par Cassis Animation et la Ville de Cassis
22h30, place Baragnon

JEUDI 16 AOÛT

DON DU SANG par l'EFS

de 14h à 18h30, Oustau Calendal

SAMEDI 18 AOÛT

26ÈME TOURNOI OPEN CASSIS

De 8h à 23h Rens. 04 42 01 21 24.
Jusqu'au 9 septembre, Tennis Club de Cassis

DIMANCHE 19 AOÛT

EXPOSITION «PLACE AUX PEINTRES»

Par l'association l'Art et la Manière. de 9h à 19h, quai St Pierre Rens. 04 42 01 80 04.

MERCREDI 22 AOÛT

CÉRÉMONIE DU 68ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CASSIS
11h, place Baragnon

SAMEDI 25 AOÛT

TOURNOI DE JOUTES

17h30, port de Cassis Rens. 06 86 87 21 40

NUITS VAGABONDES

CONCERT NIKITA & FRIENDS
21h30, Jeu de boules Gratuit

DIMANCHE 26 AOÛT

EXPOSITION DE PEINTURES

Par la Société des Peintres Cassidains de 9h à 19h, jardin Public Rens. 04 42 01 87 49

DU 28 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE

FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN

«SCÈNES ARGENTIKES»
OUSTAU CALENDAL
Promenade Aristide Briand

EXPOSITIONS jusqu'au 2 septembre

- Photographies de Juliette Butler ;
- Design interactif avec le public d'Emma Hazevis et de Faustine Falaise ;
- Art plastique de Timothée Talard et d'Angélique Charley ;
- Travaux photographiques sur bâches des jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris avec une projection en boucle du montage vidéo qu'ils ont réalisé à partir de leurs photos et diffusion en continu de la bande-son qu'ils ont conçue.

ENTRÉE LIBRE

VERNISSAGE LE 28 AOÛT À 18H

MERCREDI 29 ET JEUDI 30 AOÛT

RÉPÉTITION DU SPECTACLE ENTRÉE LIBRE dans la structure métallique du Théâtre Nomade Transparent.

Après-midi, Oustau Calendal

VENDREDI 31 AOÛT

SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL

Performance : Chaos-phonie de Dominique Gueury. Johann Sebastian Bach : Suite pour orchestre n°3 Sarabande Air
21h50, VERSION ORIGINALE
Bande son et danseurs
22h20, VERSION INSTRUMENTALE
ANDRÉ MERGENTHALER, VIOLONCELLE
22h50, VERSION ELECTRO MATHIEU MAURICE

SAMEDI 1ER SEPTEMBRE

SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL

Performance : Cnidaria de Sandra Français
Igor Stravinsky : Le Sacre du Printemps
21h50, VERSION ORIGINALE
Bande son et danseurs
22h20, VERSION INSTRUMENTALE
ALEXANDRE RÉGIS, PERCUSSIONS
22h50, VERSION ELECTRO AUREORE CUCCA, GREG LION, SANDRA FRANÇAIS, AUDREY COÏANIZ ET SAUL SAGATTI

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE ET MUSICAL

Performance : Lauréat du concours ouvert à l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Marseille Méditerranée.
Armand Amar : Falling Angels.
21h50, VERSION ORIGINALE
Bande son et danseurs
22h20, VERSION INSTRUMENTALE
LEVON MINASSIAN, DOUDOUK
22h50, VERSION ELECTRO PATRICK TASSY.

Tarifs : 20€ par spectacle - 50€ le pass 3 spectacles. Billetterie à l'Office de Tourisme ou au 0892 700 840 ou www.digitik.com

AGENDA AOÛT

ET AUSSI DU SPORT ET DES LOISIRS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

STAGES MULTISPORTS POUR LES 7-13 ANS

Du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 14h à 17h

- Kayac, voile, sports collectifs, activités aquatiques...

Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

STAGES SPORT VACANCES

INTERCOMMUNALES POUR LES 5-16 ANS

Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h

- voile, tennis, futsal, tir à l'arc, kayak, équitation...

Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

LE CENTRE AÉRÉ A PARTIR DE 3 ANS (SCOLARISÉS)

Du lundi au vendredi, du 9 juillet au 24 août Rens. 04 42 01 31 33.

STAGES DE VOILE DÈS 7 ANS

Du 9 juillet au 17 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h ou de 13h30 à 16h30

- Optimist, newcat 12, newcat 16.

Rens. au 04 42 01 16 65.

L'ESPACE JEUNES POUR LES 12-17 ANS

Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 17h à 21h

- jeux, activités sportives encadrées.

Rens. 04 42 01 87 60/ 92 89 ou 71 32.

L'ÉVEIL SPORTIF POUR TOUS

Du 9 juillet au 31 août, en semaine

- De 8h à 9h, plage du Bestouan
- De 8h30 à 9h30, plage de la Grande Mer

Rens. 04 42 01 87 60.

ANIMATIONS SPORTIVES PLAGE DE LA GRANDE MER POUR LES 7-17 ANS

Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi

- de 10h à 12h, plage de la Grande Mer

Rens. 04 42 01 87 60.

LE SENTIER SOUS MARIN «OLIVIER GUYS»

Balade encadrée ou autonome pour découvrir les fonds marins sous la promenade des Lombards. Rens. 04 42 01 89 16.

LE STADE NAUTIQUE COMMUNAUTAIRE CAP PROVENCE

Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym, apprentissage de la natation, aquabiking... Rens. 04 42 71 64 43 ou www.carilis.fr

LE PARC AVENTURES A PARTIR DE 2 ANS

Balades acrobatiques dans le Parc Régis Vidal. Rens. Cassis Forest : 06 34 37 18 92.

LE BUREAU DES GUIDES

Des activités à la carte de sport nature. Rens. 06 85 55 04 47.

Grâce aux associations cassidaines d'autres activités sont proposées : peinture, tennis, aviron, kayak, plongée, padel, voile, randonnées nature... Des stages et des cours durant tout l'été !

Rens. Office de Tourisme : 0892 259 892 et Centre culturel : 04 42 01 77 73. Retrouvez les activités sur www.cassis.fr

